

## INSCRIPTION AUX CONCOURS INTERNES ET EXTERNES – Session 2010 des Personnels Enseignants, Éducation

**B.O. spécial n°6 du 26/06/2009**

**Inscription sur internet :**

<http://education.gouv.fr/>

**Rubrique « *recrutement* » siac2  
(pensez à vous munir de votre NUMEN)**

**du 10 septembre  
au 20 octobre 2009**

- \* L'inscription est validée lorsque l'écran intitulé "*Enregistrement et validation de votre dossier d'inscription*" vous indiquant votre numéro d'inscription vous est présenté.
- \* Imprimez cet écran.
- \* À défaut, notez ce numéro soigneusement. Il vous permettra de rappeler votre dossier pour le vérifier ou pour le modifier pendant la période d'ouverture des serveurs d'inscription.

Tant que ce numéro n'est pas affiché à l'écran, votre inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, vous devrez reprendre la totalité de la procédure.